

Tempête Xynthia : bilan chiffré des mutuelles du GEMA

Les 27 et 28 février dernier, la tempête Xynthia a balayé une grande partie de la France causant de lourds dégâts humains et matériels et provoquant d'importantes inondations en Vendée et en Charente-Maritime notamment. Très mobilisées sur le terrain, les mutuelles d'assurance du GEMA avaient unanimement et immédiatement pris des mesures exceptionnelles pour simplifier les démarches administratives et accélérer les procédures d'indemnisation de leurs sociétaires sinistrés.

Le bilan global

Au 21 avril 2010, les mutuelles du GEMA ont reçu :
143 621 déclarations de sinistres pour un montant estimatif global de 385 039 268 euros.

Dans les tableaux ci-après, figure la distinction entre les sinistres relevant de la garantie tempête et ceux relevant de la garantie catastrophe naturelle. Deux constats :

- 92 % des dossiers ont été pris en charge dans le cadre de la garantie tempête.
- les sinistres relevant du régime « cat nat » sont proportionnellement beaucoup plus coûteux : ils représentent 63 % du coût estimatif global pour seulement 8 % du nombre de déclarations.

Nombre de déclarations

| | Total | Tempête | Cat. Nat. |
|--------------------------------|----------------|-------------------|-----------------|
| Habitation | 124 424 | 118 104 (94,92 %) | 6 320 (5,08 %) |
| Auto particuliers | 13 940 | 9 538 (68,42 %) | 4 402 (31,58 %) |
| Professionnels - collectivités | 5 257 | 4590 (87,31 %) | 667 (12,69 %) |
| TOTAL | 143 621 | 132 232 | 11 389 |

Coût estimatif en euros

| | Total | Tempête | Cat. Nat. |
|--------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|
| Habitation | 299 510 404 | 114 979 378 (38,39 %) | 184 531 025 (61,61 %) |
| Auto particuliers | 34 197 267 | 12 081 407 (35,33 %) | 22 115 860 (64,67 %) |
| Professionnels - collectivités | 51 331 597 | 15 826 494 (30,83 %) | 35 505 103 (69,17 %) |
| TOTAL | 385 039 268 | 142 887 279 | 242 151 988 |

Le bilan par département

Retrouvez, dans les documents ci-joints, le bilan par type de dommages pour les départements : Ardennes, Aube, Charentes-Maritimes, Cher, Gironde, Indre, Indre et Loire, Loir et Cher, Loire-Atlantique, Loiret, Maine et Loire, Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Seine et Marne, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Vosges et Yonne.

Toutes les mutuelles du GEMA restent mobilisées à la disposition des sinistrés.

Les coordinateurs départementaux désignés par l'ensemble des mutuelles du GEMA travaillent sur place avec les cellules de crise des préfetures, en coordination avec le médiateur national nommé par le Gouvernement, Monsieur Yann Boaretto.

Pour tout complément d'information, www.gema.fr

Syndicat professionnel, le GEMA représente les groupes et mutuelles suivants qui assurent collectivement plus d'une voiture de particuliers sur deux et deux habitations de particuliers sur trois :

groupe AGPM Assurances, Altima Assurances, AMDM, AMF Mutuelle, Assurances banque populaire IARD, Ethias A.A.M. Droit commun, GCE Assurances IARD, groupe GMF, groupe IMA, groupe Maaf, groupe Macif, groupe MAE, groupe Maif, MAPA-Mutuelle d'assurance, groupe Matmut, MFA, Monceau Assurances, MISPM, Natixis Assurances, Smacl Assurances, le Sou médical, Usu.

Contact presse

Nathalie Irisson
01 53 04 16 21 ou 06 20 59 91 45
nathalie.irisson@gema.fr